Pont d'étagement

02600002000

Définition

Pont de grande longueur ou hauteur permettant à une route ou une voie ferrée de franchir une voie de communication.

Règle d'interprétation

Pont d'étagement traversant une voie de communication en croisant, dans un plan vertical différent, d'autres voies de communication. En zone urbaine, y inclure la voie de communication surélevée.

Particularité de saisie

Saisir l'axe central.
Avec les seules primitives autorisées pour la voie routière de rattachement.

En exclure la portion de voie, souvent en remblai ou déblai, servant d'approche.

Ajouter le code d'étagement.

S'il relie deux voies de communication de classification différente, enregistrer sur le même niveau que celle de classification supérieure.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☑

Flèche: 1

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur		20	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
02600002000		5	0	236

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	Cb	12		1 2 3	30
Annotation					
Objet ponctuel					

Corps — variable

	fixe
Toponyme	30
Annotation	

Réseau

Hydrographique	☐
Routier	☑
Ferroviaire	☑
Énergétique	☐

Hypsométrie

Élévation	☐
Surface d'exclusion	☐
Ligne de rupture	☐

Source complémentaire

HQ	☐	MRN	☐
SCQ	☐	MTQ	☐
		CTOP	☑

Notes de l'usager
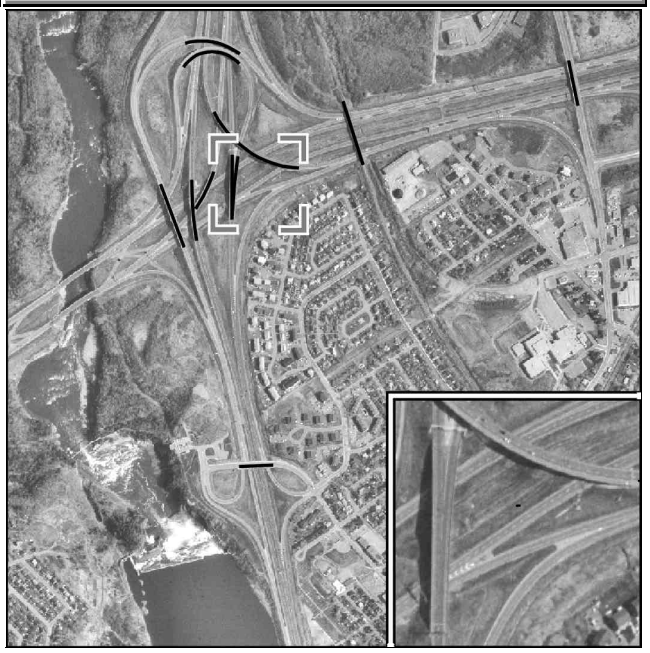
Diagramme de représentation